



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Sainte-Marguerite

LE 03 NOVEMBRE 2014

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce troisième jour de novembre de l'an deux mil quatorze, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné

Les conseillers: M. Pierre Trudel

Mme Brigitte Brochu

M. Hertel Vaillancourt

M. Guy Rhéaume

M. Emile Nadeau

formant quorum du conseil.

Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Les procès-verbaux du 6 et 21 octobre sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'OCTOBRE 2014

Secteur d'activités	Budget 2014	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration	259 048 \$	12 716 \$	223 759 \$	35 289 \$
Sécurité publique	221 346 \$	4 055 \$	185 345 \$	36 001 \$
Transport routier	425 965 \$	15 331 \$	432 620 \$	6 655 \$
Hygiène du milieu	238 733 \$	50 711 \$	250 711 \$	-10 918 \$
Industrie & Commerce	57 484 \$	0 \$	58 013 \$	-529 \$
Loisirs et culture	72 600 \$	8 283 \$	61 113 \$	11 487 \$
Frais de financement	108 352 \$	1 474 \$	84 890 \$	23 462 \$
Remb. en capital	390 171 \$	74 940 \$	267 257 \$	122 914 \$
Investissements prévus	182 041 \$	3 261 \$	161 961 \$	20 080 \$
Total dépenses	1 956 800 \$	167 836 \$	1 725 669 \$	231 131 \$
Revenus	1 956 800 \$		2 197 436 \$	

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

DISCOURS DU MAIRE

La maire présente le rapport de la situation financière de la municipalité tel que décrit selon l'article 955 du Code municipal. Ce rapport sera affiché à l'entrée de l'édifice municipal et retranscrit dans le feuillet du mois de décembre 2014.

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Tous les membres du conseil ont déposé leurs déclarations d'intérêts.

CORRESPONDANCE

- ↳ Remerciements du Club Holstein Québec pour la contribution apportée lors du pique-nique Holstein du 12 juillet 2014.
- ↳ Remerciements de la Fondation Lien-Partage pour le prêt de la salle lors de leur brunch bénéfique du 19 octobre dernier.
- ↳ Reçu en compensation pour la collecte sélective de 2013, un montant de 13 875 \$



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite

N° de résolution
ou annotation

- ↳ M. Franck Don Simoni, résidant au lac Pomerleau, nous demande la permission de laisser son abri jardin dans une zone non permise jusqu'à la construction de son nouvel abri. *Délai accordé jusqu'au 1^{er} décembre 2014*
- ↳ La Maison de la Famille nous demande une aide financière afin de les aider à continuer leur mission. *100 \$ accordé*
- ↳ Le calendrier de formations de la FQM pour 2015
- ↳ Consultation publique pour les loisirs le lundi 10 novembre, feuille publicitaire acheminée à tous

PERMIS ACCORDÉS

Dépôt du rapport des dérogations mineures et permis accordés provenant de la MRC de la Nouvelle-Beauce pour le mois d'octobre.

130-11-2014 VIRÉE RANG STE-CLAIRE

CONSIDÉRANT QUE la virée du rang Ste-Claire est située dans l'entrée de Mme Solange Belleau Dumas située au 176 rang 5 ouest à Saints-Anges;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs bris ont découlé du passage des équipements de déneigement dans les dernières années;

CONSIDÉRANT QUE Mme Belleau Dumas nous offre de relocaliser cette virée dans son entrée, située face à celle déjà utilisée;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle entrée permettra, par sa largeur, un meilleur accès aux équipements de déneigement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil accepte de partager les frais de réaménagement de cette virée en part égale avec la municipalité de Saints-Anges.

- Conrad Giroux inc. est mandaté pour effectuer les travaux.

131-11-2014 AIDE FINANCIÈRE À OPÉRATION NEZ ROUGE

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu à l'unanimité que le conseil contribue financièrement avec un montant de cent dollars (100\$) à l'organisme Opération Nez rouge afin de les appuyer dans leur cause.

132-11-2014 NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Sur la proposition de Émile Nadeau et résolu unanimement que Brigitte Brochu soit nommée maire suppléante de cette municipalité pour une période de six mois. En l'absence du maire, celle-ci est autorisée à assister au conseil de la MRC Nouvelle-Beauce.

133-11-2014 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2015, qui se tiendront le premier lundi de chaque mois, sauf pour les mois de janvier où ce sera un deuxième lundi et pour les mois d'avril et de septembre où le conseil siègera le mardi. Les séances débuteront à 19h30.

- | | |
|---|------------------------------------|
| ◆ 12 janvier (2 ^e lundi) | ◆ 2 février |
| ◆ 2 mars | ◆ 7 avril (lendemain lundi pâques) |
| ◆ 4 mai | ◆ 8 juin |
| ◆ 6 juillet | ◆ 3 août |
| ◆ 8 septembre (lendemain fête du travail) | ◆ 5 octobre |
| ◆ 2 novembre | ◆ 7 décembre |



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

N° de résolution
ou annotation

**134-11-2014 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE**

Il est proposé par Pierre Trudel et est résolu unanimement que le conseil municipal renouvelle son adhésion au sein de la Chambre de commerce Nouvelle-Beauce au coût de trois cent trente-neuf dollars et dix-huit sous (339,18 \$) taxes incluses.

RÈGLEMENT N° 425

Lors de la tenue de registre tenue du 7 au 17 octobre dernier, aucune signature n'a été enregistrée. Alors le règlement n° 425 est réputé approuvé.
Envoi à la MRC pour avis de conformité

**135-11-2014 APPROBATION DES DÉPENSES POUR L'ENVELOPPE
DISCRÉTIONNAIRE**

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les routes de la municipalité pour un montant de trente-cinq mille dollars (35 000 \$) conformément aux exigences du ministère des Transports selon la description suivante :

Travaux	Lieu des travaux	Coût
Rechargement des routes	rangs St-Elzéar, St-Jean-Baptiste, Ste-Claire, Ste-Marie, St-Thomas, St-Antoine, Ste-Anne, Grande-Ligne, St-Georges,	51 644 \$
Déplacement des poteaux	Rang St-Jean-Baptiste	74 877 \$
Creusage des fossés	Rangs Ste-Marie, St-Elzéar, St-Thomas	19 983 \$
Remplacement de ponceaux	rangs Ste-Marie, Ste-Anne	9 442 \$

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

136-11-2014 OUVERTURE DE SOUMISSION DES COÛTS PRODUITS PÉTROLIERS

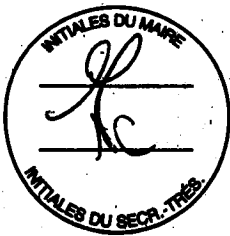
Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement que le conseil accepte la soumission de Sonic au coût de -0.0026 \$, prix OBG, pour la fourniture et la livraison de mazout et de carburant diesel pour la saison 2014-2015.

137-11-2014 RECHERCHE EN EAU

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu unanimement d'accepter la demande de Envir'eau puits inc. au coût de huit cents dollars (800 \$) pour la poursuite des recherches en eau, au nord-ouest du terrain industriel.

**138-11-2014 ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE D'APPLICATION DES
RÈGLEMENTS D'URBANISME, DU RÈGLEMENT SUR L'ÉVACUATION ET LE TRAITEMENT
DES EAUX USÉES DES RÉSIDENCES ISOLÉES, DU RÈGLEMENT SUR LE CAPTAGE DES
EAUX SOUTERRAINES, DU RÈGLEMENT SUR LE PRÉLEVEMENT DES EAUX ET LEUR
PROTECTION ET DES RÈGLEMENTS SUR LES NUISANCES**

ATTENDU que les municipalités de Frampton, de Saint-Elzéar, de Saint-Isidore, de Sainte-Marguerite, de Saints-Anges, de Vallée-Jonction et la Municipalité régionale de comté de La Nouvelle-Beauce désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal (L.R.Q., chapitre C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale en matière d'application des règlements d'urbanisme, du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, du règlement sur le captage des eaux souterraines, du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et des règlements sur les nuisances;



N° de résolution
ou annotation

**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite**

ATTENDU que la MRC de La Nouvelle-Beauce a transmis à chacune des municipalités un projet d'entente intermunicipale concernant ce sujet;

ATTENDU que chaque municipalité concernée, conformément aux dispositions des articles 569 et suivants, dispose d'une période de 60 jours pour manifester son intérêt quant à sa participation à ladite entente;

ATTENDU qu'il existe déjà une telle entente depuis l'année 2002 et qu'il est dans l'intérêt de toutes les parties d'actualiser cette entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu à l'unanimité :

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Marguerite informe la MRC de La Nouvelle-Beauce de son accord à la participation de l'entente intermunicipale concernant l'application des règlements d'urbanisme, du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, du règlement sur le captage des eaux souterraines, du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et des règlements sur les nuisances.

Il est également résolu de transmettre cette résolution aux municipalités de St-Isidore, Vallée-Jonction, St-Elzéar et Saints-Anges.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS / TRAVAUX LOCAL D'ESPACE JEUNESSE

Remis à une séance subséquente, revoir le devis.

OUVERTURE DE SOUMISSION POUR ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

- Aucune soumission reçue suite à notre demande (déjà en main celle de Karl Parent au coût de 6 500 \$ soit 2 500 \$ de plus que l'an dernier);
- Vérification auprès de résidants de l'intérêt pour cet ouvrage.

DIVERS

- Cadenas sur conteneur : coût de 200 \$ accessible au transporteur avec le camion // coût de location 20 \$/mois incluant l'entretien //coût achat 1130 \$ + frais transport 125 \$ (option choisie : location)

Période de questions

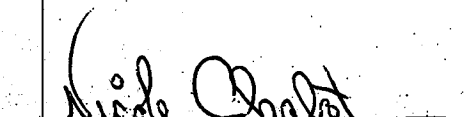
Le maire répond aux questions de l'assemblée.

Je, soussignée, Nicole Chabot, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

139-11-2014 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Guy Rhéaume, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h25.


Arienne Gagné, Maire


Nicole Chabot, directrice générale
et secrétaire-trésorière



1
Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
de Sainte-Marguerite

LE 6 NOVEMBRE 2014

N° de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce sixième jour du mois de novembre deux mil quatorze, à 20h00 à laquelle sont présents:

Le Maire: Mme Adrienne Gagné
Les conseillers : M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt
M. Robert Normand M. Guy Rhéaume
Mme Brigitte Brochu M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.

Mme Nicole Chabot, directrice générale est aussi présente

Les membres du conseil reportent à l'avis de convocation et signent.

Adrienne Gagné

Pierre Trudel

Hertel Vaillancourt

Robert Normand

Brigitte Brochu

Guy Rhéaume

Emile Nadeau

140-11-2014 OUVERTURE DE SOUMISSION DES COÛTS PRODUITS PÉTROLIERS

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Sonic pour les coûts de produits pétroliers a été accepté à -0.0026\$ à la séance du 3 novembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Philippe Gosselin & Fils avec un coût de -0.0029\$ était la plus basse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement :

- Que le conseil accepte la soumission de Philippe Gosselin & Fils Ltée au coût de -0.0029 \$, prix OBG, pour la fourniture et la livraison de mazout et de carburant diesel pour la saison 2014-2015.

- Que la résolution n° 136-11-2014 soit et est abrogée

141-11-2014 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION / LOCAL ESPACE JEUNESSE

Il est proposé par Guy Rhéaume et résolu unanimement que la soumission de Michel St-Hilaire soit acceptée au coût approximatif de 6 865.85 \$ taxes comprises pour les travaux d'aménagement au sous-sol du chalet des loisirs pour Espace Jeunesse.

- Les travaux débuteront le lundi 10 novembre

142-11-2014 CLÔTURE DE LA SESSION

Sur la proposition de Hertel Vaillancourt et résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h30.

Adrienne Gagné, maire

Nicole Chabot dir.gén. et secr.-très